

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 11 janvier 2016 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Madame la conseillère Diane Thériault ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Absences :     Madame la conseillère Carole Laroche  
                  Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

**1- Ouverture de la séance**

À 20h10, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et leur offre ses voeux pour une bonne année 2016. Il fait lecture d'un article intitulé « Déroulement des séances du Conseil - Rappel du MAMOT » paru dans le bulletin *Mini-Scribe* de l'Association des directeurs municipaux du Québec (janvier 2016). Il mentionne que l'enregistreuse et les micros installés dans la salle du Conseil municipal sont maintenant opérationnels. Puis il suggère de prendre un moment de réflexion.

**2- Adoption de l'ordre du jour**

2016-01-01

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières :
  - 4.1 Comptes à payer
  - 4.2 Budget 2016 : corrections
  - 4.3 Matricule 4125-48-3060 0 131 : radiation du solde à payer
- 5- Première période de questions
- 6- Correspondance
- 7- Bureau de poste : accès aux casiers en dehors des heures d'ouverture
- 8- Remplacement du pont de la rue des Érables : mandat à une firme d'arpenteurs-géomètres
- 9- Plan d'intervention pour les conduites d'eau potable et d'eaux usées : mandat à une firme d'ingénieurs
- 10- O.M.H. de Sainte-Brigide : approbation du budget 2016
- 11- Urbanisme :
  - 11.1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : renouvellement de mandat
  - 11.2 Avis d'infraction pour la construction érigée sur la propriété du matricule 4224-41-8863
  - 11.3 Avis d'infraction pour la propriété du matricule 3920-45-2217
- 12- Comité de la Fête nationale : résiliation de l'entente relative à l'engagement financier de la Municipalité
- 13- Société du patrimoine de Sainte-Brigide : demande de versement de la subvention pour l'année 2016

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

- 14- École secondaire Paul-Germain-Ostiguy :
  - 14.1 Demande de subvention pour le programme Projets multimédia
  - 14.2 Demande de bourse pour le Gala Méritas 2016
- 15- Les enfants de l'Opéra : demande de commandite pour la programmation des spectacles 2016
- 16- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités
- 17- Varia
- 18- Deuxième période de questions
- 19- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retrait du point 14.1 : École secondaire Paul-Germain-Ostiguy – Demande de subvention pour le programme Projets multimédia
- Ajout à la rubrique « Varia » :
  - 17.1 Accès à distance à l'ordinateur de la Municipalité par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Le « Varia » demeure ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3- Approbation des procès-verbaux**

2016-01-02

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie des procès-verbaux suivants :

- séance extraordinaire tenue le 7 décembre 2015 à 19h45;
- séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015 à 20h00;
- séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à 19h45; et
- séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à 20h00;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'approuver les quatre procès-verbaux ci-haut énumérés, tels que rédigés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4- Affaires financières**

**4.1 Comptes à payer**

2016-01-03

Une liste des comptes à payer au 11 janvier 2016 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 156 613,08 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés en retranchant un montant de 19 100 \$ du paiement de la subvention annuelle de 38 200 \$ des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc., les membres du Conseil municipal préférant verser ce montant ultérieurement au cours de l'année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**4.2 Budget 2016 : corrections**

2016-01-04

Considérant que dans le budget 2016, il y a une erreur aux postes de revenus 01-211-12-033, taxe spéciale assainissement et 01-211-12-034, taxe spéciale distribution;

Considérant qu'un montant de taxes de 93 458 \$ sera perçu en moins pour ces deux postes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de modifier certains postes du budget 2016 adopté lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 comme suit :

- 01-211-12-033, taxe spéciale assainissement	13 098,00 \$
- 01-211-12-034, taxe spéciale distribution	10 661,00 \$
- 01-381-10-001, taxe fédérale d'accise sur l'essence	11 895,00 \$
- 03-310-10-000, activités d'investissement	160 915,00 \$
- 03-410-10-000, excédent de fonctionnement	41 708,00 \$
- 21-111-10-000, taxes générales	99 810,00 \$
- 21-341-10-000, transferts – hygiène du milieu	0,00 \$
- 23-050-45-710, travaux de construction – hygiène milieu	0,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.3 Matricule 4125-48-3060 0 131 : radiation du solde à payer**

2016-01-05

Considérant que suite à des modifications effectuées au rôle d'évaluation de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, le matricule numéro 4125-48-3060 0 131 a été détruit;

Considérant que le propriétaire du matricule numéro 4125 48 3060 0 131 demande la radiation d'un solde de taxes de 20,32 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de radier le solde de taxes de 20,32 \$ apparaissant au matricule numéro 4125-48-3060 0 131.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5- Première période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité ou tout autre sujet.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

**6- Correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 11 janvier 2016. Lecture en est faite.

**7- Bureau de poste : accès aux casiers en dehors des heures d'ouverture**

2016-01-06

Considérant que pour faciliter l'accès des citoyens aux casiers postaux à l'intérieur du bureau de poste situé dans l'édifice municipal, le rideau métallique de la voûte municipale a été installé dans le bureau de poste, et ce, de façon à séparer la section bureau de la section casiers (réf. résolution No 2015-03-64);

Considérant qu'en dehors des heures d'ouverture du bureau de poste, lorsque des employés municipaux sont présents dans l'édifice, les portes de l'entrée principale sont déverrouillées et les citoyens ont accès aux casiers postaux;

Considérant que lors des périodes de congé (ex. congé des Fêtes, vacances estivales), alors que les employés municipaux ne sont pas présents, les citoyens s'attendent à avoir quand même accès aux casiers postaux pendant l'heure du midi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de laisser les portes de l'entrée principale déverrouillées afin de permettre l'accès aux casiers postaux en dehors des heures d'ouverture du bureau de poste (pendant l'heure du midi), et ce, même s'il n'y a personne dans l'édifice municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8- Remplacement du pont de la rue des Érables : mandat à une firme d'arpenteurs-géomètres**

2016-01-07

Considérant qu'en vue du remplacement du pont de la rue des Érables par le Ministère des Transports du Québec (MTQ), la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville doit confier un mandat à une firme d'arpenteurs-géomètres pour préparer le plan cadastral nécessaire à l'acquisition de parcelles de terrain afin d'élargir l'emprise de la route aux abords du pont;

Considérant les soumissions reçues :

- |   |                                       |                     |
|---|---------------------------------------|---------------------|
| - | Denicourt arpenteurs-géomètres        | 1 448 \$ plus taxes |
| - | Migué & Fournier arpenteurs-géomètres | 1 600 \$ plus taxes |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de mandater la firme d'arpenteurs-géomètres Denicourt pour préparer le plan cadastral nécessaire en vue du remplacement du pont de la rue des Érables par le MTQ, le tout pour un montant de 1 448 \$ plus toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

**9- Plan d'intervention pour les conduites d'eau potable et d'eaux usées : mandat à une firme d'ingénieurs**

2016-01-08

Considérant qu'afin de pouvoir utiliser la taxe d'accise à d'autres fins que la mise à niveau des infrastructures relatives à l'eau potable et aux eaux usées, la Municipalité doit présenter au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une demande d'exemption préparée selon le *Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées*;

Considérant que les services d'une firme d'ingénieurs sont requis dans ce dossier;

Considérant les soumissions reçues :

- Les Consultants S.M. inc. 11 500 \$ plus taxes
- Avizo Experts-Conseils 14 350 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de mandater la firme d'ingénieurs Les Consultants S.M. inc. pour préparer la demande d'exemption selon le *Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées*, le tout pour un montant de 11 500 \$ plus toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10- O.M.H. de Sainte-Brigide : approbation du budget 2016**

2016-01-09

Considérant que le budget 2016 de l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) de Sainte-Brigide, approuvé par la Société d'habitation du Québec, indique des revenus de 98 352 \$, des dépenses de 215 320 \$, un déficit de 116 968 \$ et une contribution municipale de 11 697 \$ représentant 10 % du déficit;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU :

- d'approuver le budget 2016 de l'O.M.H. de Sainte-Brigide, tel que présenté;
- de prévoir au budget 2016 de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville un montant de 11 697 \$ représentant le paiement de la contribution municipale à l'O.M.H. pour l'année 2016;
- que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

**11- Urbanisme**

**11.1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : renouvellement de mandat**

2016-01-10

Considérant que le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est d'une durée de deux ans et est renouvelable;

Considérant que le mandat de Madame Stella Lamothe se termine en janvier 2016;

Considérant que Madame Lamothe désire renouveler son mandat;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de renouveler le mandat de Madame Stella Lamothe à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour une durée de deux ans se terminant en janvier 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.2 Avis d'infraction pour la construction érigée sur la propriété du matricule 4224-41-8863**

2016-01-11

Considérant qu'un avis d'infraction daté du 9 décembre 2015 a été émis pour la construction érigée sur la propriété du matricule 4224-41-8863, et ce, suite à la constatation de la présence de travaux non conformes au permis de construction numéro COL150065, entre autres l'ajout d'une porte d'entrée sur la façade du bâtiment;

Considérant qu'à ce jour, le propriétaire n'a pas donné suite à cet avis d'infraction;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'autoriser la transmission de ce dossier à la firme d'avocats Paradis Lemieux Francis, procureurs de la Municipalité, afin de prendre les dispositions légales appropriées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.3 Avis d'infraction pour la propriété du matricule 3920-45-2217**

2016-01-12

Considérant qu'un avis d'infraction daté du 2 décembre 2015 a été émis pour la propriété du matricule 3920-45-2217, et ce, suite à la constatation que le certificat de localisation était manquant au dossier;

Considérant qu'à ce jour, le propriétaire n'a pas donné suite à cet avis d'infraction;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

ET RÉSOLU d'autoriser la transmission de ce dossier à la firme d'avocats Paradis Lemieux Francis, procureurs de la Municipalité, afin de prendre les dispositions légales appropriées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12- Comité de la Fête nationale : résiliation de l'entente relative à l'engagement financier de la Municipalité**

2016-01-13

Considérant que la Municipalité ne désire plus être tenue de rembourser systématiquement au Comité de la Fête nationale le déficit annuel, s'il y a lieu;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de résilier l'entente relative à l'engagement financier de la Municipalité envers le Comité de la Fête nationale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13- Société du patrimoine de Sainte-Brigide : demande de versement de la subvention pour l'année 2016**

2016-01-14

Considérant la lettre datée du 4 janvier 2016 de Monsieur Patrick Bonvouloir, président de la Société du patrimoine de Sainte-Brigide, demandant à la Municipalité de verser la subvention allouée à cet organisme pour l'année 2016;

Considérant qu'un montant de 2 380 \$ a été prévu au budget 2016 de la Municipalité à titre de subvention pour la Société du patrimoine de Sainte-Brigide;

Considérant que l'organisme demande un montant supplémentaire de 2 500 \$ pour l'archivage de documents municipaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- de verser à la Société du patrimoine de Sainte-Brigide la subvention de 2 380 \$ prévue au budget 2016;
- de demander aux responsables de l'organisme davantage d'information concernant le montant supplémentaire de 2 500 \$ pour l'archivage de documents municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

**14- École secondaire Paul-Germain-Ostiguy**

**14.1 Demande de subvention pour le programme Projets multimédia**

Le point concernant la demande de subvention pour le programme Projets multimédia de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy a été retiré de l'ordre du jour (réf. résolution No 2016-01-01).

**14.2 Demande de bourse pour le Gala Méritas 2016**

2016-01-15

Considérant la lettre datée du 3 décembre 2015 de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy concernant le Gala Méritas 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'octroyer une bourse de 200 \$ pour le Gala Méritas 2016 de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, laquelle devra être remise à un(e) étudiant(e) provenant de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**15- Les enfants de l'Opéra : demande de commandite pour la programmation des spectacles 2016**

2016-01-16

Considérant la lettre datée du 23 novembre 2015 de la Fondation Les enfants de l'Opéra demandant une commandite pour les trois spectacles qui seront présentés au cours de l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ à la Fondation Les enfants de l'Opéra, à titre de commandite pour la programmation des spectacles 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

**16- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités**

Le maire fait lecture du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de décembre 2015.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

**17- Varia**

**17.1 Accès à distance à l'ordinateur de la Municipalité par la directrice générale et secrétaire-trésorière**

2016-01-17

Considérant que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, souhaiterait avoir accès à l'ordinateur de son bureau à partir de son domicile, et ce, dans le but de lire ses courriels et de travailler sur certains dossiers lorsque nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à demander au technicien en informatique de la MRC du Haut-Richelieu de faire le nécessaire afin qu'elle puisse avoir accès à l'ordinateur de son bureau à partir de son domicile.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18- Deuxième période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

**19- Levée de la séance**

2016-01-18

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h50.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire